

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses et annexe) de l'Organisation Internationale DIANOVA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Assemblée alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous relevons, sur la base des éléments mis à notre disposition, que la société Catalunya en Miniatura est en situation de surendettement. Un ajustement de valeur sur la participation détenue a été enregistré au cours de l'exercice 2013. Nous attirons cependant votre attention sur le fait que si l'ajustement de valeur comptabilisé ne devait pas être suffisant, le résultat ainsi que la fortune de l'association seraient présentés pour un montant trop favorable.

Nous vous rendons également attentifs au fait qu'aucun ajustement de valeur n'a été enregistré sur les prêts accordés par l'association à la société Catalunya en Miniatura.

Compte tenu de la situation économique de cette dernière, d'importantes conséquences financières pourraient survenir si l'emprunteur ne pouvait faire face à ses engagements.

De plus, nous relevons que l'intégralité des placements financiers figurant à l'actif du bilan pour un montant de CHF 355'395.00 sont garantis en faveur de Banco Popular Español SA afin de couvrir, d'une part le prêt octroyé par cette dernière à la société Catalunya en Miniatura, et d'autre part la ligne de crédit accordée à cette même société. Nous attirons dès lors votre attention sur les incidences économiques qui pourraient découler de l'incapacité de la société Catalunya en Miniatura à respecter ses engagements.

am^s

conseils sa
société de conseils
et d'expertise

Nous relevons à nouveau que le respect de l'engagement pris par l'association et figurant au passif du bilan dans les fonds étrangers sous la rubrique « Exigibles à long terme » pourrait générer des problèmes de trésorerie.

AMS Conseils SA
(502 413)

Gilles ADAM
(105 598)
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

~~Elisabeth PAFFA~~
(105 597)
Expert réviseur agréé

Carouge, le 11 juin 2014

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de recettes et dépenses, annexe),
- Comptes de recettes et dépenses 2013 par localisation.